

# VISITE - JOURNÉE DÉCOUVERTE



*Luxembourg*  
*7-8 juillet 2025*

**Cour de justice  
de l'Union européenne**

**Services du Procureur européen  
(EPPO)**

Association des Juristes  
Franco-Britanniques



Franco-British Lawyers  
Society Limited

L'Association des Juristes Franco-Britanniques / Franco-British Lawyers' Society vous invite à une journée exceptionnelle à Luxembourg à la découverte de la Cour de Justice de l'Union européenne et des services du Procureur européen (EPPO).

Initiée en 2009, cette visite-découverte de la CJUE a permis à des délégations de l'AJFB/FBLS d'être reçues tous les deux ans, de découvrir le fonctionnement de la Cour, de débattre avec les référendaires, les magistrats et le personnel de la Cour et, depuis 2023, les services du Procureur européen.

Plusieurs objectifs: observer une plaidoirie intéressante; recevoir un aperçu du fonctionnement d'une institution judiciaire unique; en savoir plus sur le fonctionnement des récentes réformes structurelles, avoir des discussions franches avec les membres de la Cour et du Tribunal, et mieux appréhender le fonctionnement de l'EPPO.

**Un dîner** dans un restaurant du centre de Luxembourg est prévu dans la soirée du lundi 7 juillet au cours duquel nous serons rejoints par deux membres de la Cour. Mardi matin, nous assisterons à une **rare plaidoirie – sur la légalité d'un accord international**. De telles occasions sont en effet inhabituelles.

Nous entendrons ensuite un juge et un avocat général, avant un **déjeuner à la Cour** avec d'autres membres. **L'après-midi sera consacré à la découverte des services du Procureur européen**, qui est effectif depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021. Pour la deuxième fois, les services du Procureur européen français, Frédéric Baab, et notamment Diane Le Gall, experte nationale au sein de son service recevront la délégation.

Ce sera une occasion exceptionnelle d'observer l'élaboration du nouveau droit, de connaître les nouvelles compétences du Tribunal et de rencontrer des membres de ces institutions.

Pour visiter la Cour, il faudra arriver au plus tard à 8 h 15 le matin du 8 juillet afin d'y passer le contrôle de sécurité. Assurez-vous d'apporter votre passeport ou votre carte d'identité avec vous, car cela peut être nécessaire dans le cadre du contrôle.

Tout le monde est le bienvenu, y compris les amis et collègues. Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Société pour participer.

La visite est gratuite, mais nous demandons aux délégués de payer pour le dîner du lundi soir. Nous fournirons plus de détails en temps utile à ceux qui se sont inscrits.

Comme les années précédentes, **nous attirons votre attention sur la nécessité d'arriver à Luxembourg la veille, le 7 juillet** car ni aucun vol en provenance du Royaume-Uni ou de France, ni aucun train ne vous permettra d'arriver suffisamment tôt pour l'accueil à la CJUE avant l'audience. C'est la raison pour laquelle une rencontre informelle est prévue avec l'ensemble des délégués, le lundi 7 juillet.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que des raisons de sécurité, aucune valise ne pourra être entreposée à l'accueil des deux bâtiments (un service de consignes existe à la CJUE mais ne permet pas d'y déposer des colis volumineux).

**Pour vous inscrire, nous vous invitons à envoyer un email à l'AJFB/FBLS**  
**scotland@ajfb-fbls.org**  
**en précisant les éléments suivants :**  
**Nom, Prénom(s), date et lieu de naissance, nationalité, numéro de passeport (\*)**

(\* : les informations demandées ci-dessus par l'AJFB/FBLS le sont uniquement dans le cadre de la préparation de la journée de visite du 8 juillet, à des fins de traitement des aspects logistiques et de sécurité tels que demandés par les services des deux administrations qui recevront la délégation. Les participants disposent d'un droit d'accès et de modification des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer auprès de l'AJFB/FBLS et des administrations de la CJUE et de l'EPPO, le cas échéant).

*Programme donné à titre indicatif, sous réserve de modifications.*

*Nombre de places limité, inscription dans la limite des places disponibles, dans l'ordre de réponse à l'AJFB/FBLS.*

*L'Association des Juristes Franco-Britanniques est une association à but non lucratif française, sous le régime de la loi de 1901. L'Association des Juristes Franco-Britanniques / Franco-British Lawyers' Society Limited est une association de droit anglais, qui opère sous le statut de « charity », notamment à des fins pédagogiques.*

*A ce titre, l'Association accepte toute donation et contribution pour lui permettre de poursuivre sa vocation initiale, en diversifiant ses activités et favorisant un accès facilité à ses manifestations au plus grand nombre.*

*Les personnes qui souhaitent adhérer à l'Association peuvent en formuler la demande, en fonction de la section qui les recevra (Angleterre Pays-de-Galles, Ecosse, France, Irlande du Nord), à partir du site Internet de l'AJFB/FBLS.*

*Pour tout renseignement complémentaire, [www.ajfb-fbls.org](http://www.ajfb-fbls.org)*